



TARIFS

2023 | 2024



Les Tarifs Saint Paul Bourdon Blanc

La contribution des familles est fixée en tenant compte des ressources figurant sur l'avis d'imposition le plus récent et du nombre de personnes au foyer permettant ainsi **un accueil de tous**.

RUBRIQUE	TRANCHE	REVENU BRUT GLOBAL/ NB DE PERSONNES ⁽¹⁾	JARDIN D'ENFANTS ⁽²⁾	MATERNELLE & ÉLÉMENTAIRE	COLLÈGE	LYCÉE PRO & 4ÈME SPÉ 3ÈME PM - SEGPA	LYCÉE GÉNÉRAL & TECHNOLOGIQUE	PÔLE SUP BTS
Contribution	A	moins de 3 500 €	900,00 €	310,00 €	470,00 €	475,00 €	475,00 €	1 370,00 €
	B	entre 3 500 € et 5 000 €		440,00 €	610,00 €	615,00 €	615,00 €	
	C	entre 5 000 € et 7 100 €	1 800,00 €	580,00 €	750,00 €	915,00 €	915,00 €	
	D	entre 7 100 € et 9 000 €		700,00 €	980,00 €	1 040,00 €	1 040,00 €	
	E	entre 9 000 € et 11 000 €	2 730,00 €	810,00 €	1 090,00 €	1 230,00 €	1 230,00 €	
	F	plus de 11 000 €		930,00 €	1 230,00 €	1 400,00 €	1 400,00 €	
Cotisation APEL (tarif 2022/2023)			27,00 €	27,00 €	27,00 €	27,00 €	27,00 €	27,00 €
Assurance Individuelle Accident (tarif 2022/2023)			11,50 €	11,50 €	11,50 €	11,50 €	11,50 €	11,50 €
Demi-pension au forfait ⁽³⁾	1 repas / semaine		211,00 €	211,00 €	202,00 €	235,00 €	235,00 €	-
	2 repas / semaine		422,00 €	422,00 €	404,00 €	470,00 €	470,00 €	-
	3 repas / semaine		633,00 €	633,00 €	606,00 €	705,00 €	705,00 €	-
	4 repas / semaine		844,00 €	844,00 €	808,00 €	940,00 €	940,00 €	-
	5 repas / semaine		-	-	1010,00 €	1 175,00 €	1 175,00 €	-
Internat (hébergement ET repas) ⁽³⁾			-	-	4 040,00 €	4 350,00 €	4 350,00 €	4 350,00 €
Activités & fournitures			En fonction de la classe			-	-	Internat sans repas du midi 3 175,00 € uniquement pour les étudiants

⁽¹⁾ Votre tranche de contribution est issue de votre dernier **AVIS D'IMPOSITION SUR LES REVENUS** (et non la déclaration de revenus) en divisant le 'Revenu brut global' par le nombre de personnes du foyer.

Une remise est accordée aux familles qui ont plusieurs enfants dans notre groupe scolaire : 10% pour 2 enfants, 20% pour 3, 30% pour 4 enfants et plus.

⁽²⁾ Pour toute inscription au Jardin d'Enfants, la famille bénéficie d'un **crédit d'impôt sur le revenu de 50%** de la cotisation annuelle.

⁽³⁾ Les stages seront automatiquement décomptés. Les autres absences, **au-delà d'1 semaine**, ne seront décomptées que sur présentation d'un justificatif médical, au prix de 4,00 €/repas.

Les tarifs de la demi-pension des collégiens prennent en compte la participation du Conseil Général du Loiret (1,00 € par repas).

Des tickets-repas sont à la disposition des élèves externes (6,90 € pour les lycéens, 5,90 € pour les collégiens et 6,10 € pour les écoliers).

AUTRES PRESTATIONS

Etude collège

- Etude surveillée les lundis, mardis, jeudis & vendredis
- 1h par semaine : **30 € / trimestre**
- Modalités d'inscription communiquées par le collège avant la rentrée. Facture transmise après inscription

Manuels scolaires

- Les manuels des élèves du collège, des lycées, de la 4^{ème} Spécifique, de la 3^{ème} PM & SEGPA sont loués par les familles via l'ARBSRO (Association Rotarienne des Bibliothèques Scolaires de la Région Orléanaise). Tarifs communiqués par l'ARBSRO en juillet 2023

Règlement en espèces

- Conformément à la loi, les paiements en espèces ne peuvent excéder **1 000€**